



**PREFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°R32-2025-359

PUBLIÉ LE 18 JUILLET 2025

Sommaire

Agence régionale de santé Hauts-de-France /

- R32-2025-07-16-00005 - Arrêté consolidé DOS-SDDFGRHSS 2025-43 fixant la répartition des postes d'internes du 3ème cycle des études médicales de phase de consolidation offerts au choix à partir du 3 NOVEMBRE 2025 dans la subdivision d'Amiens (12 pages) Page 3
- R32-2025-07-17-00023 - Arrêté DOS-GRHH-2025-52 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance de l'établissement public de santé mentale (EPSM) de l'agglomération Lilloise de SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE (Nord) (3 pages) Page 15
- R32-2025-06-30-00015 - ARRÊTÉ DOS-SDDFGRHSS N°2025-41 PORTANT AGRÉMENT DES LIEUX DE STAGE **??** POUR LES ÉTUDIANTS EN TROISIÈME CYCLE LONG DES ÉTUDES PHARMACEUTIQUES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE **??** ET POUR LES ÉTUDIANTS EN BIOLOGIE MÉDICALE DE LA SUBDIVISION DE LILLE (8 pages) Page 18
- R32-2025-06-05-00047 - Arrêté DOS-SDPERFQUAL-PDSB- 2025-211 portant modification du 07 août 2024 portant autorisation de transfert de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE FAUQUET ETOUVIE » 8 Place du Pays d'Auge à AMIENS (80000) (2 pages) Page 26
- R32-2025-06-02-00032 - Arrêté DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-207 portant modification de l'arrêté préfectoral du 23 avril 1976 autorisant la création d'une officine de pharmacie HUVENT à DUNKERQUE (59240) (2 pages) Page 28
- R32-2025-06-02-00033 - Arrêté DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2025-209 portant autorisation de transfert de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE SAINT-FIRMIN », vers le 52 rue Saint Firmin à MORBECQUE (59190) (4 pages) Page 30
- R32-2025-06-05-00046 - Arrêté DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2025-210 portant constat de cessation définitive d'activité et de caducité de licence de l'officine de pharmacie sise 25 boulevard Jacquard à CALAIS (62100) (2 pages) Page 34
- R32-2025-07-17-00024 - Arrêté DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-216 portant autorisation de la pharmacie à usage intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais sise 18 Rue René Cassin à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223) (3 pages) Page 36
- R32-2025-07-17-00025 - Arrêté DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-217 portant autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et portant autorisation d'exercer l'activité de sous-traitance d'exécution de préparations délivrée à l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE PRINCIPALE », représentée par Monsieur Laurent DEMAREST (4 pages) Page 39

**ARRETE DOS-SDDFGRHSS N°2025-43 FIXANT LA REPARTITION DES POSTES D'INTERNES
DU TROISIEME CYCLE DES ETUDES MEDICALES DE PHASE DE CONSOLIDATION
OFFERTS AU CHOIX A PARTIR DU 03 NOVEMBRE 2025
DANS LA SUBDIVISION D'AMIENS**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 632-2, R 632-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les Agences Régionales de Santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret n° 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du troisième cycle des études de médecine et modifiant le code de l'éducation ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2017 modifié portant organisation du troisième cycle des études de médecine ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2017 modifié relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômés d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômés et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 07 juillet 2025 modifiée portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté ARRETE DOS-SDDGFRHSS n°2025-8 du 24 février 2025 modifiant l'arrêté DOS-SDA N°2023-843 portant composition de la commission de subdivision en vue de la répartition des postes offerts au choix semestriel de la subdivision d'Amiens ;

Vu l'arrêté DOS-SDDGFRHSS N°2025-16 du 10 mars 2025 modifiant l'arrêté DOS-SDA N°2023-841 portant composition de la commission de subdivision en vue de l'agrément des terrains de stages de la subdivision d'Amiens ;

Vu l'évaluation du nombre minimum de postes à ouvrir au choix, par spécialité, pour les internes de chaque discipline ;

Vu l'avis et les propositions émis par la commission de subdivision dans sa formation en vue de la répartition des postes en date du 26 Juin 2025 ;

ARRETE

ARTICLE 1 – Conformément aux dispositions de l'article R 632-35 du code de l'éducation, la liste des postes offerts au choix des internes de chaque discipline de la phase de consolidation, au sein des lieux de stage agréés et auprès des praticiens agréés-maîtres de stage des universités à compter du 03 novembre 2025, est fixée en annexe 1.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 3 –Le Directeur de l'Offre de Soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux directeurs des établissements de santé et des organismes extrahospitaliers et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 16/07/2025

Pour le Directeur Général et par délégation,

Dr Sophie AUGROS
Sous-directrice Démographie, Formation et Gestion
des Ressources Humaines du système de santé



**COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation
du 26 Juin 2025**

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES anatomie et cytologie pathologiques	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	ATIEH Rana	6 mois	1		
DES anatomie et cytologie pathologiques	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES	BENDJABALLAH SIF		1		
DES anatomie et cytologie pathologiques	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	ANATOMIE & CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE - POLE ONCOPOLE	CHATELAIN DENIS		1		
DES anesthésie-réanimation	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	ANESTHESIE -REANIMATION	HUTIN ALEXANDRE	6 mois	1		
DES anesthésie-réanimation	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	REANIMATION MEDICO CHIRURGICALE	VERRIER NATHALIE		1		
DES anesthésie-réanimation	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	ANESTHESIE	KESSAVANE Anitha		1		
DES anesthésie-réanimation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	REANIMATION POLYVALENTE	DUPONT HERVE		3		
DES anesthésie-réanimation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	ANESTHESIE REANIMATION	DUPONT HERVE		7		
DES chirurgie maxillo-faciale	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	CHIRURGIE MAXILLO FACIALE & STOMATOLOGIE	BONAN - LESUR CATHERINE	1 an	2		
DES chirurgie maxillo-faciale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE MAXILLO FACIALE & STOMATOLOGIE - POLE DES 5 SENS	TESTELIN Sylvie		2		
DES chirurgie orthopédique et traumatologique	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIQUE CHIRURGIE DE LA MAIN ET DU MEMBRE SUPERIEUR	MOUGHABGHAB MIRDAD	1 an	2		
DES chirurgie orthopédique et traumatologique	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE - TRAUMATOLOGIE	LATERZA LEROY CECILE		2		
DES chirurgie orthopédique et traumatologique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE - TRAUMATOLOGIE - POLE AUTONOMIE	MERTL PATRICE		5		
DES chirurgie pédiatrique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	C.A. CHIRURGIE PEDIATRIQUE GENERALE ET VISCERALE - POLE FEMME COUPLE ENFANT	HARAUX ELODIE	1 an	1		
DES chirurgie pédiatrique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE DE L ENFANT ORTHOPEDIE PEDIATRIQUE	GOURON RICHARD		1		
DES chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	CHIRURGIE	NEGRE GERALDINE	1 an	1		
DES chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	CHIRURGIE	NEGRE GERALDINE		1	stage couplé 60% CHU (3 jours)/40% CH St Quentin (2 jours)	
		CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE & ESTHETIQUE- POLE DES 5 SENS	SINNA RAPHAEL				
DES chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE & ESTHETIQUE- POLE DES 5 SENS	SINNA RAPHAEL	2			
DES chirurgie thoracique et cardiovasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE THORACIQUE	DE DOMINICIS FLORENCE	1 an	1		
DES chirurgie thoracique et cardiovasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE CARDIAQUE - POLE CŒUR THORAX VAISSEAUX	CAUS THIERRY		1		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES chirurgie vasculaire	AINES	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	CHIRURGIE VASCULAIRE	FREYERMUTH MARC	1 an	2		
DES chirurgie vasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE VASCULAIRE - POLE COEUR-THORAX- VAISSEAUX	REIX THIERRY		2		
DES chirurgie viscérale et digestive	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	DEMOURON MARION	1 an	1		
DES chirurgie viscérale et digestive	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	CHIRURGIE VISCERALE ET DE L'OBESEITE	HACCART VINCENT		1		
DES chirurgie viscérale et digestive	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	CHIRURGIE DIGESTIVE	IEDERAN Corina		1		
DES chirurgie viscérale et digestive	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CHIRURGIE DIGESTIVE ET METABOLIQUE - POLE DRIME	REGIMBEAU JEAN-MARC		3		
DES dermatologie et vénéréologie	AINES	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	SERVICE DE DERMATOLOGIE VENEROLOGIE	HALLE AURELIE	6 mois	1		
DES dermatologie et vénéréologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DERMATOLOGIE - POLE DES 5 SENS	CHABY GUILLAUME		1		stage couplé CHU 40%/60% GHPSO
	OISE	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	MEDECINE POLYVALENTE SENLIS	TURC YVES				
DES dermatologie et vénéréologie	SOMME	CABINET DE DERMATOLOGIE LIBERALE Dr BEGUIN (AMIENS)	CABINET DE DERMATOLOGIE	BEGUIN		1		stages mixtes 60% CHU/40% cabinet libéral
		CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DERMATOLOGIE - POLE DES 5 SENS	CHABY GUILLAUME				
DES dermatologie et vénéréologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DERMATOLOGIE - POLE DES 5 SENS	CHABY GUILLAUME	3			
DES endocrinologie-diabétologie-nutrition	AINES	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE MALADIES METABOLIQUES	CHIAH ABDELKRIM	6 mois	1		
DES endocrinologie-diabétologie-nutrition	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	ENDOCRINOLOGIE - DIABETOLOGIE	JACQUES AURELIE		1		
DES endocrinologie-diabétologie-nutrition	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	ENDOCRINOLOGIE ET DIABETOLOGIE	JUSTINIEN ETIENNE		1		
DES endocrinologie-diabétologie-nutrition	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	UNITE AMBULATOIRE DE DIABETOLOGIE ET ENDOCRINOLOGIE	DINOMAS SARAH		1		
DES endocrinologie-diabétologie-nutrition	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	ENDOCRINOLOGIE, MALADIES METABOLIQUES & NUTRITION - POLE "DRIME"	DESAILLOUD RACHEL		2		
DES gériatrie	AINES	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	SERVICE DE SOINS DE SUITE ET READAPTATION ET SOINS PALLIATIFS GERIATRIQUE	HAMOUCHE KHELIFA	6 mois	1		
DES gériatrie	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	UNITE DE MEDECINE GERIATRIQUE	LE FRESNE YOANN		1		
DES gériatrie	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	COURT SEJOUR GERIATRIQUE	GERARD Charlotte		1		
DES gériatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MEDECINE GERIATRIQUE - POLE AUTONOMIE	BLOCH FREDERIC		2		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES gynécologie médicale	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	LEROUGE Jennifer	6 mois	1		
DES gynécologie médicale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MEDECINE ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION & CYTOGENETIQUE - POLE FEMME-COUPLE-ENFANT	CABRY-GOUBET ROSALIE		1		
DES gynécologie médicale	SOMME	CABINET LIBERAL Dr. HAGNERE ABBEVILLE	MEDECINE DE LA REPRODUCTION ET GYNECOLOGIE MEDICALE	HAGNERE Pascaline		1		
DES gynécologie médicale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE ORTHOGENIE - POLE FEMME- COUPLE-ENFANT	FOULON ARTHUR		1		
DES gynécologie obstétrique	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	DRON-SERUZIER Annick	1 an	3		
DES gynécologie obstétrique	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	(DEMBLOCQUE ELODIE) /MANCAUX ALBINE		3		dont 1 poste à partir de Mai 2026
DES gynécologie obstétrique	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	LEROUGE Jennifer		2		
DES gynécologie obstétrique	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE	HAMZA Ali		1		
DES gynécologie obstétrique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE ORTHOGENIE - POLE FEMME- COUPLE-ENFANT	FOULON ARTHUR		6		dont 3 postes à partir de Mai 2026
DES hématologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	SERVICE D'HEMATOLOGIE	MAROLLEAU Jean-Pierre	6 mois	1		
DES hématologie	OISE	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	POLE ONCOLOGIE MEDICALE	CAROLA ELISABETH		1		
DES hématologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	MEDECINE B / UF MEDECINE INTERNE (B2)	LEDUC ISABELLE		1		
DES hématologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	HEMATOLOGIE CLINIQUE & THERAPIE CELLULAIRE - POLEONCOPOLE	MOREL Pierre		1		
DES Hépatogastro-entérologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	HEPATO - GASTROENTEROLOGIE / ALCOOLOGIE	PRICOPE Dumitrita	6 mois	1		
DES Hépatogastro-entérologie	OISE	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	HEPATO GASTRO ENTEROLOGIE & NUTRITION	CADRANEL JEAN-FRANCOIS		1		
DES Hépatogastro-entérologie	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	MEDECINE A ORIENTATION GASTROENTEROLOGIQUE	VANDERMOLLEN PHILIPPE		2		
DES Hépatogastro-entérologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	HEPATO-GASTROENTEROLOGIE - ONCOLOGIE DIGESTIVE	NGUYEN KHAC ERIC		3		
DES Maladies infectieuses et tropicales	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES- POLE DRIME	LANOIX JEAN-PHILIPPE	6 mois	2		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES Médecine cardiovasculaire	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	CARDIOLOGIE ET SOINS INTENSIFS CARDIOLOGIQUES	HENON Pierre	6 mois	2		
DES Médecine cardiovasculaire	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	CARDIOLOGIE	QUENUM SERGE		1		
DES Médecine cardiovasculaire	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	CARDIOLOGIE/USIC - POLE MEDICO-CHIRURGICAL B	CLERC JEROME		1		
DES Médecine cardiovasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	MEDECINE A - CARDIOLOGIE	MOUQUET VINCENT		1		
DES Médecine cardiovasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SERVICE DE CARDIOLOGIE	LEBORGNE LAURENT		2		
DES médecine d'urgence	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	U.A.U. S.M.U.R.	NASR FARID	1 an	4		2 postes 6 mois CHUAP puis 6 mois CH St Quentin 2 postes 6 mois CH St Quentin puis 6 mois CHU
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE				
DES médecine d'urgence	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS	UNITE D'ACCUEIL DES URGENCES	LECLERCQ MARTIN AURELIEN		1		
DES médecine d'urgence	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	SERVICE D ACCUEIL DES URGENCES - UHCD	RIVIERE QUENTIN		3		1 poste 6 mois CHU puis 6 mois CH Beauvais 2 postes 6 mois CH Beauvais puis 6 mois CHU
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE				
DES médecine d'urgence	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	SAMU - SMUR	RAMAHERISON THIERRY		1		
DES médecine d'urgence	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE CLERMONT	ACCUEIL DES URGENCES ET SMUR	PINAUD PIERRE		1		6 mois CHU puis 6 mois CH Clermont
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE				
DES médecine d'urgence	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	ACCUEIL DES URGENCES/SMUR - CENTRE ANTIRABIQUE	METTE QUENTIN		1		6 mois CHICN puis 6 mois CHU
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE				
DES médecine d'urgence	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	SERVICE D'ACCUEIL DES URGENCES	KAHN Jean-Philippe		1		6 mois CHU puis 6 mois CHAM
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE				
DES médecine d'urgence	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	S.A.U. - SMUR	KFOURY MICHEL		1		6 mois CH Abbeville puis 6 mois CHU
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE				
DES médecine d'urgence	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	DEPARTEMENT DE MEDECINE D'URGENCE.	BOYER CHRISTOPHE	2,5		dont 1 stage de stage de 6 mois	
DES médecine et santé au travail	SOMME	CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SOMME	SANTE AU TRAVAIL	SOTTEAU BEATRICE	6 mois	1		
DES médecine et santé au travail	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CONSULTATION DE PATHOLOGIE PROFESSIONNELLE	CHAMOT Sylvain		1		
DES médecine et santé au travail	SOMME	MSA BOVES	SANTE AU TRAVAIL	DELVOYE Laurent		1		
DES médecine et santé au travail	SOMME	SDIS DE LA SOMME	GROUPEMENT MEDICAL SERVICE APTITUDE	CHAPON François-Xavier		1		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES Medecine intensive -réanimation	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	REANIMATION POLYVALENTE ET USIP	VERRIER NATHALIE	6 mois	1		
DES Medecine intensive -réanimation	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	REANIMATION MEDICO-CHIRURGICALE	BARJON GENEVIEVE		1		
DES Medecine intensive -réanimation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	REANIMATION POLYVALENTE	RIVIERE ANTOINE		1		
DES Medecine intensive -réanimation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	UNITE DE REANIMATION MEDICALE - POLE "DRIME"	MAIZEL JULIEN		2		
DES médecine interne et immunologie clinique	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE LAON	MEDECINE INTERNE	HAMON REMY	6 mois	1		
DES médecine interne et immunologie clinique	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	MEDECINE INTERNE ET MEDECINE POLYVALENTE	MELBOUCY-BELKHIR Sara		1		
DES médecine interne et immunologie clinique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	MEDECINE B / UF MEDECINE INTERNE (B2)	REDEKER SERGE		1		
DES médecine interne et immunologie clinique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SERVICE DE MEDECINE INTERNE ET RECIF	SCHMIDT JEAN		2		
DES médecine légale et expertises médicales	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	UNITE DE CONSULTATION MEDICO-JUDICIAIRE	DE LENTAIGNE DE LOGIVIERE XAVIER	1 an	1		
DES médecine légale et expertises médicales	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	UNITE SANITAIRE DU CENTRE PENITENTIAIRE	RIVIERE QUENTIN		1		
DES médecine légale et expertises médicales	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MEDECINE LEGALE ET SOCIALE - POLE BIOLOGIE, PHARMACIE & SANTE DES POPULATIONS	MANAOUIL CECILE		1		
DES médecine nucléaire	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	MEDECINE NUCLEAIRE	BOUDERRAOUI Fahd	6 mois	1		
DES médecine nucléaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MEDECINE NUCLEAIRE & TRAITEMENT IMAGERIE -POLE IMAGERIE	MEYER MARC-ETIENNE		1		
DES médecine physique et de réadaptation	OISE	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE LEOPOLD BELLAN (CHAUMONT EN VEXIN)	ORTHOPEDIE FROIDE - CEREBROLESES - ORTHOPEDIE COMPLEXE - POLYVALENTE - REHABILITATION RESPIRATOIRE	LARIBI SOFIANE	6 mois	1		
DES médecine physique et de réadaptation	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	POLE NEUROLOCOMOTEUR - SSR SPECIALISE	POL-ROUX SABINE		1		
DES médecine physique et de réadaptation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER DE CORBIE	CENTRE DE REEDUCATION FONCTIONNELLE	LECLERCQ DONTGEZ Valérie		1		
DES médecine physique et de réadaptation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER DE CORBIE	Service de MPR Pédiatrique	GELLI Marie		1		
DES médecine physique et de réadaptation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CA MPR NEUROLOGIQUE - POLE AUTONOMIE	GODEFROY OLIVIER / TASSEEL-PONCHE SOPHIE		1		
DES médecine physique et de réadaptation	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MPR - PLATEAU TECHNIQUE - UNITE MOBILE	HYRA MARIE		1		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES médecine vasculaire	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	UNITE DE MEDECINE VASCULAIRE	AVISSE Annabelle	6 mois	1		
DES médecine vasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	SERVICE DE MEDECINE VASCULAIRE ET NEUROLOGIE	CANAPLE MATHIAS		1		
DES médecine vasculaire	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MEDECINE VASCULAIRE	SEVESTRE- PIETRI MARIE ANTOINETTE		2		stage mixte: 3 jours CHU/ 2 jours cabinet libéral
		Cabinet Libéral ALLART J.Dominique (CLINIQUE VICTOR PAUCHET AMIENS)	MEDECINE VASCULAIRE	ALLART JEAN-DOMINIQUE				
DES néphrologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	NEPHROLOGIE / MEDECINE INTERNE	AL BADAWY MAHEM	6 mois	1		
DES néphrologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	NEPHROLOGIE - HEMODIALYSE	FOHRER PATRICK		1		
DES néphrologie	OISE	GRUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	NEPHROLOGIE - HEMODIALYSE	DEMONTIS RENATO		1		
DES néphrologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	NEPHROLOGIE, MEDECINE INTERNE, HEMODIALYSE, TRANSPLANTATION - POLE "DRIME"	CHOUKROUN GABRIEL		2		
DES neurologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	NEUROLOGIE	BOUFFETEAU JEAN-CLAUDE	6 mois	1		
DES neurologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SOISSONS	NEUROLOGIE ET SOINS INTENSIFS NEUROVASCULAIRES	RAZLOG LILIA		1		
DES neurologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	NEUROLOGIE	GARCIA Pierre-Yves		2		
DES neurologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	MEDECINE A2 - NEUROLOGIE ET MEDECINE VASCULAIRE	CANAPLE MATHIAS		1		
DES neurologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	NEUROLOGIE	GODEFROY OLIVIER		2		
DES neurologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	NEUROPHYSIOLOGIE CLINIQUE	SZURHAJ William		1		
DES oncologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	RADIOTHERAPIE - ONCOLOGIE	FARID BELKHIR	1 an	1		
DES oncologie	OISE	GRUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	STRUCTURE D'ONCOLOGIE MEDICALE	CAROLA ELISABETH		1		
DES oncologie	OISE	SNC CROM CREIL IRSO	ONCOLOGIE - radiothérapie	HUERTAS ANDRES		1		
DES oncologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	ONCOLOGIE RADIOTHERAPIQUE - POLE ONCOPOLE	COUTTE ALEXANDRE		1		
DES oncologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	C.A. ONCOLOGIE MEDICALE - POLE ONCOPOLE	BOONE Mathieu		1		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES ophtalmologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	OPHTALMOLOGIE	CHERGUI ISSAM	1 an	1		
DES ophtalmologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	OPHTALMOLOGIE	CHERGUI ISSAM		1	6 mois CHU puis 6 mois CH St Quentin	
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	OPHTALMOLOGIE - POLE DES 5 SENS	JANY BENJAMIN				
DES ophtalmologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	OPHTALMOLOGIE	CHAAB MUSTAPHA		1		
DES ophtalmologie	OISE	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	OPHTALMOLOGIE	OSMAN ABDEL-MALEK		2		stages à compter de Mai 26
DES ophtalmologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	OPHTALMOLOGIE	DAO THANH-HUONG		1		stage couplé: 3jrs CHU(60%)/2 jrs (40%) CHICN
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	OPHTALMOLOGIE - POLE DES 5 SENS	JANY BENJAMIN				
DES ophtalmologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	OPHTALMOLOGIE - POLE DES 5 SENS	JANY BENJAMIN	4		dont 1 stage à compter de Mai 26	
DES ORL et chirurgie cervico-faciale	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE LAON	ORL ET CHIRURGIE CERVICO-MAXILLO-FACIALE	MAMBIE JEAN-JACQUES	1 an	1		
DES ORL et chirurgie cervico-faciale	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	ORL ET CHIRURGIE DE LA FACE ET DU COU	HAREMZA CELINE		2		
DES ORL et chirurgie cervico-faciale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	ORL & CHIRURGIE FACE ET COU	BAYART VINCENT		1		
DES ORL et chirurgie cervico-faciale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	ORL & CHIRURGIE FACE ET COU - POLE TETE ET COU	PAGE CYRIL		2		
DES pédiatrie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	MEDECINE NEONATALE & SOINS INTENSIFS DU NOUVEAU-NE	AL HAWARI SUHAIB	6 mois	1		
DES pédiatrie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	PEDIATRIE	DOLHEM PHILIPPE		1		
DES pédiatrie	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	PEDIATRIE ET NEONATOLOGIE	SCHNEIDER FANNY		2		
DES pédiatrie	OISE	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	NEONATOLOGIE ET REANIMATION NEONATALE	DHAHBI Mohamed-Said		2		
DES pédiatrie	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	PEDIATRIE	LOUF SYLVIE		1		
DES pédiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	PEDIATRIE ET NEONATOLOGIE	SEGARD CELINE		1		
DES pédiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CA NEUROPEDIATRIE - POLE FEMME-COUPLE-ENFANT	LE MOING ANNE GAELE		1		
DES pédiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CA ONCO/HEMATO/IMMUNO/RHUMATO PEDIATRIQUE - POLE FEMME-COUPLE-ENFANT	GOURMEL ANTOINE		1		
DES pédiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SMUR PEDIATRIQUE	BOYER CHRISTOPHE		1		
DES pédiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SOINS INTENSIFS ET MEDECINE NEONATALE - POLE FEMME COUPLE ENFANT	TOURNEUX PIERRE		1		
DES pédiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	CA HOPITAL DE JOUR PEDIATRIQUE	BERQUIN PATRICK		1		
ANNEXE I postes ouverts Dr JUNIOR 2025-2026	SOMME	CONSEILL DEPARTEMENTAL DE LA SOMME	PMI	DUMENIL Sophie		1		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Jun 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES pneumologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	PNEUMOLOGIE	DAYEN CHARLES	1 an	1		
DES pneumologie	SOMME	Cabinet de pneumologie Dr DAYEN Clinique de l'Europe	PNEUMOLOGIE	DAYEN CHARLES		1	stage couplé 6 mois Dr Dayen puis 6 mois CHU	
		CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	PNEUMOLOGIE - POLE COEUR-THORAX-VAISSEAUX	JOUNIEAUX VINCENT				
DES pneumologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	PNEUMOLOGIE - ALLERGOLOGIE	LELEU OLIVIER		1		
DES pneumologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SERVICE DE SOINS CONTINUS C.T.V.R	JOUNIEAUX VINCENT		1		
DES pneumologie	NORD	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	SERVICE PNEUMO. ET ONCO. THORACIQUE	CLIN P./CORTOT Alexis		1	stage couplé 6 mois CHUAP puis 6mois CHU LILLE	
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	PNEUMOLOGIE - POLE COEUR-THORAX-VAISSEAUX	JOUNIEAUX VINCENT				
DES pneumologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	PNEUMOLOGIE - POLE COEUR-THORAX-VAISSEAUX	JOUNIEAUX VINCENT	1			
DES psychiatrie	OISE	CENTRE HOSPITALIER ISARIEN DE CLERMONT	PRERPS (SITED) CRISALID	BRALET Marie-Cécile	6 mois	1		
DES psychiatrie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	PSYCHIATRIE ADULTE - 7EME SECTEUR 80G07	DELGRANGE DIDIER		1		
DES psychiatrie	SOMME	EPSM de la Somme	Pôle de psychiatrie générale services dentrée (UAO-MARCE-LASEGUE-AUBANEL)	BUSSON BAPTISTE / DEMARCY ALEXANDRE		1		
DES radiodiagnostic et imagerie médicale	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	RADIOLOGIE	DAO SALIF	6 mois	1		
DES radiodiagnostic et imagerie médicale	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	RADIOLOGIE	MONIN MARIE-CHRISTINE		1		
DES radiodiagnostic et imagerie médicale	OISE	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE COMPIEGNE - NOYON	IMAGERIE MEDICALE	SAVA ELENA		1		
DES radiodiagnostic et imagerie médicale	OISE	GRUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	IMAGERIE MEDICALE	KAZEROUNI FIROUZEH		1		
DES radiodiagnostic et imagerie médicale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER D'ABBEVILLE	IMAGERIE MEDICALE	MEJDOUB FATIMA		1		
DES radiodiagnostic et imagerie médicale	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	POLE IMAGERIE MEDICALE	YZET THIERRY		4		
DES rhumatologie	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT QUENTIN	RHUMATOLOGIE	SEJOURNE ALICE	6 mois	1		
DES rhumatologie	PAS-DE-CALAIS	CENTRE HOSPITALIER DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTREUIL (CHAM)	RHUMATOLOGIE	MAGIRESCU ADRIANA		1	3 jours CHAM (60%)/2 jours CHU (40%)	
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	RHUMATOLOGIE - POLE AUTONOMIE	GOEB VINCENT				
DES rhumatologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	RHUMATOLOGIE - POLE AUTONOMIE	GOEB VINCENT	2			
DES santé publique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	EPIDEMIOLOGIE, HYGIENE HOSPITALIERE ET SANTE PUBLIQUE -POLE BIOLOGIE, PHARMACIE ET SANTE DES POPULATIONS	GANRY OLIVIER	6 mois	1		
DES santé publique	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	INFORMATION MEDICALE	VAYSSE BENOIT		1		
DES santé publique	SOMME	OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTE ET DU SOCIAL	OR2S	GIGNON MAXIME		1		

COMMISSION DE REPARTITION Dr JUNIOR - Phase de consolidation du 26 Juin 2025

stages couplés ou mixtes

SPECIALITE (DES/DESC)	DEP	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Durée du stage	Postes ouverts commission du 26/06/25		Commentaires
						nov-25	mai-26	
DES Urologie	OISE	CENTRE HOSPITALIER DE BEAUVAIS	UROLOGIE	LE VAN LUU	1 an	1		
DES Urologie	OISE	GROUPE HOSPITALIER PUBLIC DU SUD DE L'OISE (GHPSO)	UROLOGIE	ACHKAR Kamal		1		
DES Urologie	NORD	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE	URO, ANDRO, TRANSPLANT. RENALE	FANTONI Jean-Christophe		1	stage couplé 6 mois CHU LILLE puis 6 mois CHU AMIENS	
	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	UROLOGIE ET TRANSPLANTATION SUD - POLE DRIME	DE SOUSA PHILIPPE				
DES Urologie	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	UROLOGIE ET TRANSPLANTATION SUD - POLE DRIME	DE SOUSA PHILIPPE	1			

OPTIONS	DEP	ÉTABLISSEMENT	SERVICE	RESPONSABLE	Durée	Postes ouverts Nov. 25
Réanimation pédiatrique du DES PEDIATRIE	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	MEDECINE INTENSIVE REANIMATION	MAIZEL JULIEN	6 mois	1
Réanimation pédiatrique du DES PEDIATRIE	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	REANIMATION PEDIATRIQUE - MEDECINE NEONATALE ET SCP	GHIDA GHOSTINE	6 mois	1
Cardiologie interventionnelle de l'adulte	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SERVICE DE CARDIOLOGIE	LEBORGNE LAURENT	6 mois	1
Cardiologie interventionnelle de l'adulte	SOMME	Cabinet libéral Dr MALLET Polyclinique de Picardie à Amiens	SERVICE CARDIOLOGIE, CONSULTATIONS ET HOSPITALISATIONS	MALLET Jean-Sébastien	6 mois	1
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque	AISNE	CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-QUENTIN	CARDIOLOGIE	DOUCY Alexandre	6 mois	1
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque	SOMME	CENTRE MEDICAL ALEXANDRE DUMAS	SERVICE CARDIOLOGIE, CONSULTATIONS ET HOSPITALISATIONS	TRAULLE SARAH	6 mois	1
Rythmologie interventionnelle et stimulation cardiaque	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	SERVICE DE CARDIOLOGIE RYTHMOLOGIE ET STIMULATION CARDIAQUE	KUBALA MACIEJ	6 mois	1
Radiologie interventionnelle avancée	SOMME	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'AMIENS	IMAGERIE	YZET Thierry	6 mois	3

Répartition des postes de BIOLOGIE MEDICALE - Dr JUNIOR semestre de Novembre 2025 - subdivision d'Amiens

OPTIONS (DES)	DEPT	NOM DE L'ETABLISSEMENT	NOM DU SERVICE	RESPONSABLE MEDICAL	Nb postes ouverts
BIOLOGIE GENERALE BG	AISNE	CH SAINT-QUENTIN	LBM	DECROIX Véronique	1
	AISNE	Synlab St Quentin	Laboratoire de Biologie Médicale	IMOULOUDENE brahim	1
	OISE	CH BEAUVAIS	LBM	GUIHENEUF Raphaël	1
	OISE	CH COMPIEGNE-NOYON	LBM (Compiègne/Noyon)	RAULIN Olivia	1
	SOMME	BIOAMIENS	LBM	MAILLE Laurent	1
	SOMME	CH DOULLENS	Laboratoire	PANNIER Christine	1
HEMATOLOGIE	SOMME	CHU AMIENS	Hématologie Biologique CHU	BOYER Thomas	2
	SOMME	EFS HdF Amiens	LBM (EFS)	POUMAREDES Géraldine	1
BACTERIOLOGIE	OISE	CH BEAUVAIS	LBM	GUIHENEUF Raphaël	1
BIOCHIMIE	SOMME	CHU AMIENS	Biochimie	GALMICHE Antoine	1
GENETIQUE MOLECULAIRE	SOMME	CHU AMIENS	Oncobiologie Moléculaire	GUBLER Brigitte	1
CYTOGENETIQUE	SOMME	CHU AMIENS	Génétique Constitutionnelle et Cytogénétique	JEDRASZAK Guillaume	1

**ARRÊTÉ DOS-GRHH-2025-52
MODIFIANT LA COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ MENTALE (EPSM) DE L'AGGLOMÉRATION LILLOISE
DE SAINT-ANDRÉ-LEZ-LILLE (NORD)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6143-5, L.6143-6, et R.6143-1 à R.6143-4 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. GILARDI Hugo ;

Vu l'arrêté DOS-SDES-GRHH-2020-106 en date du 13 octobre 2020 modifiant la composition nominative du conseil de surveillance de l'établissement public de santé mentale de l'agglomération Lilloise de Saint-André-lez-Lille (Nord) ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 07 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu les désignations par Monsieur le Préfet du Nord concernant les catégories de personnalités qualifiées relevant de sa compétence ;

Vu les désignations par les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale, chacun en ce qui les concerne, de leurs représentants ;

Vu les désignations des représentants du personnel ;

Vu le procès-verbal de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques du 22 avril 2025 ;

Considérant la désignation de Madame Mailis TITI en qualité de représentante de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques au sein du conseil de surveillance de l'établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise de Saint-André-lez-Lille;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

A la date du présent arrêté, la composition du conseil de surveillance de l'établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise de Saint-André-Lez-Lille est celle fixée en annexe 1.

Article 2 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France

Article 3 :

Le directeur de l'offre de soins de l'agence régionale de santé Hauts-de-France et le directeur de l'établissement public de santé mentale de l'agglomération lilloise de Saint-André-Lez-Lille, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Hauts-de-France

Fait à Lille, le

Pour le directeur général et par délégation,

La responsable du service
Gestion des ressources humaines hospitalières

Mariam PETROSYAN



ANNEXE 1 (ARRÊTÉ DOS-GRHH-2025-52)

COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Sont membres du conseil de surveillance avec voix délibérative :

1°/ en qualité de représentant des collectivités territoriales

- Madame Elisabeth MASSE, maire de Saint André Lez Lille, commune siège de l'établissement ;
- Monsieur Dominique LEGRAND et Monsieur Sébastien LEPRÊTRE, représentants de la Métropole Européenne de Lille ;
- Madame Marie-Laurence FAUCHILLE, représentante du Président du conseil départemental du Nord, et Monsieur Max-André PICK, représentant du conseil départemental du Nord.

2°/ en qualité de représentant du personnel

- Monsieur le Docteur Stéphane POT et Monsieur le Docteur Maxime BUBROVSZKY, représentants de la commission médicale d'établissement ;
- Madame Mailis TITI, représentante de la commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques ;
- Madame Paule BENSALD et Monsieur Jan PAUWELS , représentants désignés par les organisations syndicales.

3°/ en qualité de personnalité qualifiée

- Monsieur le Docteur Jean-Philippe PLATEL, personnalité qualifiée désignée par le directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France, et un autre membre en attente de désignation ;
- Madame le Docteur Martine LEFEBVRE, personnalité qualifiée désignée par le Préfet de Nord ;
- Madame Françoise VAN RECHEM (union fédérale des consommateurs (UFC) - Que Choisir) et Monsieur Vincent NOIRET (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM)), en qualité de représentants des usagers désignés par le Préfet du Nord.

**ARRÊTÉ DOS-SDDFGRHSS N°2025-41 PORTANT AGRÉMENT DES LIEUX DE STAGE
POUR LES ÉTUDIANTS EN TROISIÈME CYCLE LONG DES ÉTUDES PHARMACEUTIQUES DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
ET POUR LES ÉTUDIANTS EN BIOLOGIE MÉDICALE DE LA SUBDIVISION DE LILLE**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L 6153-1 et R 6153-1 et suivants ;

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L 633-1 et suivants, R 634-1 et suivants, D 631-1 et suivants et D 633-1 et suivants ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2012-257 modifié du 22 février 2012 relatif à la commission d'interrégion du troisième cycle des études spécialisées pharmaceutiques et de biologie médicale ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2016-1265 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Hauts-de-France ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France (ARS) - M. GILARDI (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 31 octobre 2008 modifié règlementant les diplômes d'études spécialisées de pharmacie ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2017 modifié portant organisation du troisième cycle des études de médecine ;

Vu l'arrêté du 21 avril 2017 modifié relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine ;

Vu l'arrêté du 4 octobre 2019 modifié portant organisation du troisième cycle long des études pharmaceutiques ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 05 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté DOSA/2022-507 modifié du 22 novembre 2022 modifié portant composition de la commission régionale du troisième cycle long des études pharmaceutiques en vue de l'agrément des terrains de stages ;

Vu les avis de la commission régionale du troisième cycle long des études pharmaceutiques en vue de l'agrément des terrains de stages rendus le 28 mai 2025 ;

Sur proposition du directeur de l'offre de soins ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Les lieux de stage des étudiants en troisième cycle long des études pharmaceutiques et des étudiants en biologie médicale, mentionnés sur les tableaux figurant en annexe du présent arrêté bénéficient d'un agrément pour la durée précisée sur les documents.

ARTICLE 2 – Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 3 novembre 2025.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

ARTICLE 4 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux directeurs des établissements de santé et des organismes extra-hospitaliers et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 30/06/2025

Pour le directeur général et par délégation,

Dr Sophie AUGROS
Sous-directrice Démographie, Formation et Gestion
des Ressources Humaines du système de santé



Etablissement	Intitulé du service	n° terrain de stage	Chef de service	Services agréés IPR	services agréés R3C phase 1				services agréés R3C phase 2				FST				services agréés R3C phase 3							
					pharmacie clinique	technologie pharmaceutique hospitalière - contrôles	dispositifs médicaux - stérilisation - hygiène hospitalière	stages libres	N° agrément SIIIMOP PHASE 1	pharmacie clinique	technologie pharmaceutique hospitalière - contrôles	dispositifs médicaux - stérilisation - hygiène hospitalière	stages libres	N° agrément SIIIMOP PHASE 2	14	20	23	26	pharmacie clinique	technologie pharmaceutique hospitalière - contrôles	dispositifs médicaux - stérilisation - hygiène hospitalière	stages libres	N° agrément SIIIMOP PHASE 3	
CH ARMENTIERES	pharmacie	31000196	DESWARTE Audrey		mai-26		mai-26		CLIN : 0020 DM : 0021	nov-27		nov-28		CLIN : 0023 DM : 0031					nov-30					CLIN : 0027
CH ARMENTIERES	prévention des risques infectieux associés aux soins (UPRIAS)	31001662	PARSY Rémi				hygiène mai-28		S.LIBRE : 0006															
CH CAMBRAI	pharmacie	31000566	OKIEMY Evissi Kouva		nov-27		nov-27		CLIN : 0016 DM : 0017															
CH DENAIN	PUI (pharmacie)	31000743	TYWONIUK Marie-Hélène		nov-30					nov-30									nov-30					
CH DOUAI	pharmacie	31000003	Albéric PODVIN		mai-26	mai-26	mai-26		ACHATS : 0024 ASS.QUAL. : 0030	mai-26	mai-26	mai-26		CLIN : 0020 TECHNO : 0021 DM : 0023										CLIN : 0025
CH DOUAI	Equipe opérationnelle d'hygiène	31001058	RENAUD Amélie						S. LIBRE : 0001															
CH DUNKERQUE	pharmacie et stérilisation	31000254	DANICOURT Frédérique- SECQ Alexandre		nov-26	nov-26	nov-26	achats - appro nov-26 assurance qualité nov-26	CLIN : 0013 TECHNO : 0014 DM : 0015 S.LIBRE : 0023	nov-26	nov-26	nov-26	achats - appro nov-26	CLIN : 0032 TECHNO : 0020 DM : 0031					nov-26					CLIN : 0032 TECHNO : 0024 DM : 0025
CHRU LILLE	CPIAS HDF - antenne de Lille	32000031	BLANKAERT Karine	X											X									X
CHRU LILLE	service régional de pharmaco-vigilance	31000215	DEPLANQUE Dominique				pharmacovigilance mai-29		S.LIBRE : 0016				pharmacovigilance mai-29	S.LIBRE : 0016		X								
CHRU LILLE	centre d'investigations cliniques	31000545	DEPLANQUE Dominique	X												X								X
CHRU LILLE	centre régional de pharmacovigilance	LI000955	GAUTIER Sophie	X																				
CHRU LILLE	laboratoire de virologie ULR3610	31000612	HOBER Didier																					nov-28
CHRU LILLE	ctre anti-poison et toxico-vigilance - pôle urgence	31000765	NISSE Patrick				toxicologie clinique Mai-28		S LIBRE : 0020															
CHRU LILLE	institut pharma - pôle santé pub. pharma et pharmaco	31000115	ODOU Pascal	X	nov-30	nov-30	nov-30	Achat et appro Circuit nov-30	CLIN : 0015 TECHNO : 0016 DM : 0017 S.LIBRE : 0046	nov-27	nov-27	nov-27	radiopharmacie nov-27	CLIN : 0029 TECHNO : 0030 DM : 0031 RADIOPHAR : 0032 APPRO : 0046			X	X	nov-28	nov-28	nov-28	Achat et appro Circuit nov-30	CLIN : 0040 TECHNO : 0044 DM : 0045 S.LIBRE : 0046	
COL LILLE	PUI (pharmacie)	31001119	MARLIOT Guillaume		nov-27	nov-27	mai-26	radiopharmacie mai-28	CLIN : 0018 TECHNO : 0019 S.LIBRE : 0025	mai-27	mai-27	mai-26	radiopharmacie mai-28	CLIN : 0018 TECHNO : 0019 S.LIBRE : 0025					nov-26					Radiopharmacie nov-26
faculté de médecine pôle recherche LILLE	UMRS 1172 - Neurosciences et cognition	32000422	BUJEE Luc	X																				nov-26
faculté de médecine pôle recherche LILLE	UMR 1286 -INFINITE	31001713	DUBUQUOY Laurent	X																				nov-28
faculté de médecine pôle recherche LILLE	plateforme de biothérapie	31000950	KERR CONTE Julie/PATTOU Francois	X													X	X						
faculté de médecine pôle recherche LILLE	ULR 4483 - impact de l'environnement clinique sur la santé humaine	31001179	LO GUIDICE Jean-Marc	X																				nov-26
faculté de médecine pôle recherche LILLE	INSERM UMRS 1277/CNRS 9020 - équipe 5	31000902	QUESNEL Bruno/POULAIN Stéphanie	X																				nov-26
faculté de médecine pôle recherche LILLE	INSERM U1285 - UMR CNRS 8576	31000338	SENDID Boualem																					nov-28
faculté de médecine pôle recherche LILLE	UMR 9020 CNRS 1277 INSERM CANTHER	32000423	VAN SENINGEN Isabelle	X																				nov-26
faculté de pharmacie LILLE	Inserm U1177 "molécules et médicaments pour agir sur les systèmes vivants"	31000858	DEPREZ Benoît	X																				nov-26
faculté de pharmacie LILLE	unité GRITA ULR 7365	31000852	ODOU Pascal	X																				nov-28
faculté de pharmacie LILLE	laboratoire pharmacognosie	31001714	SAHPAZ Sevser	X																				nov-26
faculté de pharmacie LILLE	unité INSERM U 1008	31001143	SIEPMANN Juergen	X																				nov-26
Institut Pasteur LILLE	UMR 1167 - épidémiologie génétique	31000684	AMOYEL Philippe	X																				nov-26
Institut Pasteur LILLE	centre d'infection et immunité de Lille (CIL)	31001180	DUBUISSON Jean	X																				nov-26
Institut Pasteur LILLE	unité INSERM 1011	31001715	STAELS Bart	X																				nov-26
EFS Nord de France LILLE	unité de thérapies cellulaires	31000489	BALLOT Caroline	X													X	X						
SDIS Nord LILLE	pharmacie	31001667	ALAVOINE Emmanuelle						S.LIBRE : 0001					S.LIBRE : 0001										
Hôpital Saint Vincent de Paul LILLE	pharmacie	31001061	FOURNIER Christelle FLORET Emanuel Site Saint Vincent de Paul		nov-30	nov-30	nov-30		CLIN : 0015 TECHNO : 0021	nov-30	nov-30	nov-30		TECHNO : 0020					nov-30	nov-30	nov-30			

Etablissement	Intitulé du service	n° terrain de stage	Chef de service	Services agréés IPR	services agréés R3C phase 1					services agréés R3C phase 2					FST				services agréés R3C phase 3					
					pharmacie clinique	technologie pharmaceutique hospitalière - contrôles	dispositifs médicaux - stérilisation - hygiène hospitalière	stages libres	N° agrément SIMOP PHASE 1	pharmacie clinique	technologie pharmaceutique hospitalière - contrôles	dispositifs médicaux - stérilisation - hygiène hospitalière	stages libres	N° agrément SIMOP PHASE 2	14	20	23	26	pharmacie clinique	technologie pharmaceutique hospitalière - contrôles	dispositifs médicaux - stérilisation - hygiène hospitalière	stages libres	N° agrément SIMOP PHASE 3	
CH Saint Philibert LOMME	pharmacie	31000335	FLORET Emmanuel		nov-30		nov-26		CLIN : 011 DM : 0016	nov-30		nov-30	radiopharmacie nov-30	DM : 0017					nov-30		nov-30			CLIN : 0021 DM : 0017
CH ROUBAIX	unité de gestion du risque infectieux (UGRI)	32000280	LAURANS Caroline					hygiène mai-27	S.LIBRE : 0011						X									
CH SECLIN	pharmacie	31000496	LUYSSAERT Blandine		mai-29		mai-29	achats - appro - hygiène mai-28	CLIN : 0028 DM : 0029 S.LIBRE : 0021										nov-26					
EPSM agglomération lilloise SAINT ANDRE	pharmacie	31001062	ZAWADZKI Elisabeth		nov-27				CLIN : 0006	nov-27				CLIN : 0006					nov-27					CLIN : 0008
CH VALENCIENNES	pharmacie	31000108	VERRYSER Frédéric			nov-30	nov-30		CLIN : 0049 TECHNO : 0052 DM : 0053 S.LIBRE : 0050		nov-30	nov-30		CLIN : 0049 TECHNO : 0052 DM : 0053 S.LIBRE : 0050					nov-30	nov-30	nov-30	Radiopharmacie 30 approvisionnement nov-30	nov-30	CLIN : 0054 TECHNO : 0055 DM : 0056 S.LIBRE : 0050
CH ARRAS	pharmacie	31000435	HOUBERT Audrey		nov-26	nov-26	nov-26	qualité nov-26	CLIN : 0024 TECHNO : 0025 S.LIBRE : 0031	nov-26	nov-26	nov-26	qualité nov-26	CLIN : 0028							nov-26			CLIN : 0029
CH BETHUNE	pharmacie - hygiène	31000109	FLORET Catherine		mai-28	nov-28	mai-26		CLIN : 0024 TECHNO : 0025	nov-30				CLIN : 0026					nov-30					CLIN : 0026
CHBOULOGNE	pharmacie		ROSE François-Xavier PINGAUD Celine			nov-26	nov-26	radiopharmacie nov-26			nov-26	nov-26	radiopharmacie nov-26							nov-26	nov-26			
CH CALAIS	pharmacie	31000956	MONARD Fabrice		mai-28	mai-27		achats - appro mai-29	CLIN : 0021 TECHNO : 0015 DM : 0022 S.LIBRE : 0029	nov-30	nov-30			CLIN : 0027 TECHNO : 0023					nov-30	nov-30				TECHNO : 0023
CH CALAIS	service de prévention et de contrôle des infections		JORON sylvie					hygiène nov-26														hygiène nov-26		
CH LENS	pharmacie médicaments	31000350	LE JOUBIOUX Antoine		nov-27	nov-27			CLIN : 0019 TECHNO : 0027	nov-27	nov-27			CLIN : 0019 TECHNO : 0027					nov-30					TECHNO : 0026
CH LENS	pharmacie dispositifs stériles	31000346	PIGNON Antoine				nov-28		DM : 0021			nov-28		DM : 0021							nov-28			DM : 0021
CH LENS	hygiène hospitalière	31000964	TRIVIER Dominique					hygiène mai-27	S.LIBRE : 0010				hygiène nov-27	S.LIBRE : 0011										
Arras clinique Les Bonnettes	pharmacie		BERNERON Agnès				nov-26																	
EPSM lille métropole	pharmacie		POLLET Claire- PILLIEZ Amélie		nov-26																			

Notices :

Etablissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	phase socle	n° agt SIIMOP phase 1	phase d'approfondissement					n° agt SIIMOP phase 2	FST						phase de consolidation	n° agt SIIMOP phase 3	
						B 0103 - hématologie immunologie	B 0104 - agents infectieux	B 0105 - biologie de la reproduction	B 0101- biologie générale	B 0102 - médecine moléculaire - génétique - pharmacologie		2	12	13	14	17	20			23
CH ARMENTIERES	biologie	31000449	SERGEANT-ROUMIER Anne-Sophie	biochimie biologie générale mai-29	bioch : 0020 bio gén : 0021				mai-29		bio gén : 0022								biologie générale mai-29	bio gén : 0021
CH CAMBRAI	laboratoire de biologie médicale	31000829	DUMOULARD Bruno	bactériologie biologie générale mai-30	bactério : 0013 bio gén : 0014				mai-30		bio gén : 0015									
CH DOUAI	laboratoire	31000152	BERNARDI Franck	biochimie biologie polyvalente bactériologie nov-2026	bioch : 0009 bio gén : 0012		nov-26		nov-29	nov-29	bio gén : 0013 méd. mol : 0011								biologie générale et biochimie nov-29	bio gén : 0012
CH DUNKERQUE	service hématologie- microbiologie	31000617	LOPEZ Benjamin	bactériologie hématologie biologie générale mai-2030	bactério : 0017 hémato : 0018 bio gén : 0019	mai-30			mai-30		hémato : 0020 bio gén : 0021								biologie générale hématologie mai-2030	bio gén : 0019 hémato : 0018
EFS Nord de France LILLE	thérapies cellulaires	31000489	BALLOT Caroline			nov-29					hémato : 0008									
EFS Nord de France LILLE	laboratoire d'immunologie hématologie	31000633	DURIAUX RUSSELLE Elisabeth	immunohématologie nov-2030	immuno : 0018	nov-30					hémato : 0014						Nov-30		hématologie nov-2030	hémato : 0018
EFS Nord de France LILLE	Laboratoire de qualification biologique des dons Nord		RICARD Céline																biologie polyvalente nov-26	
laboratoire Synlab LILLE	laboratoire de biologie polyvalente	32000142	PIERARD Joséphine						nov-30		bio gén : 0007								biologie générale nov-30	bio gén : 0008
CHRU LILLE	CPIAS - antenne de Lille	32000031	FAURE Karine																	
CHRU LILLE	service de bactériologie hygiène	31000087	DESSEIN Rodrigue	bactériologie mai-28	bacterio : 0050		mai-28		mai-28		ag. infect : 0051 bio gén : 0023								bactériologie biologie générale mai-28	bactério : 0050 bio gén : 0052
CHRU LILLE	INFINITE - Institute for Translational Research in Inflammation - U1286 Inserm	31001713	DUBUQUOY Laurent														nov-28			
CHRU LILLE	Service des maladies infectieuses	31000889	FAURE Karine				nov-29				agents inf : 0014								agents inf nov-29	agent inf : 0019
CHRU LILLE	laboratoire de virologie ULR 3610	31000612	HOBER Didier	bactériologie virologie nov-29	bactério : 0013 virologie : 0011		nov-29				agents inf : 0012						nov-28		virologie nov-29	viro : 0011
CHRU LILLE	institut d'immunologie	31000212	LABALETTE Myriam- DUBUCQUOIS Sylvain	immunologie mai-30	immuno : 0009	nov-30			nov-30		hémato : 0014 bio gén : 0012								immunologie biologie générale mai-30	immuno : 0009 bio gén : 0017
CHRU LILLE	institut de biologie de repro. spermologie	31000116	LEFEBVRE-KHALIL Valérie	biologie reproduction mai-26	bio repro : 0014			mai-26			bio repro : 0015				nov-30				biologie reproduction mai-26	bio repro : 0014
CHRU LILLE	unité de lutte contre les infections nosocomiales	31000901	LOUKILI Noureddine Henoun				mai-28				agents inf : 0009									
CHRU LILLE	banque de tissus - biologie	32000143	MARCHETTI Philippe			nov-29					hemato : 0002									
CHRU LILLE	institut pharma - pôle santé pub, pharma et pharmaco	31000115	ODOU Pascal														mai-29			
CHRU LILLE	clinique de génétique médicale Guy Fontaine	31000704	PETIT Florence	génétique moléculaire nov-29					nov-29		med mol : 0010		nov-30							
CHRU LILLE	institut de biochimie et biologie moléculaire	31000096	PIGNY Pascal	biochimie toxicologie biologie moléculaire nov-29	bioch : 0040 toxico : 0046 bio mol : 040				nov-29	nov-29	bio gén : 0027 méd. mol : 0029		nov-30						biochimie génétique moléculaire pharmacologie/toxicologie nov-29	bioch : 0040 gén.mol : 0042 pharmaco : 0046

Etablissement	Intitulé du service	n° service	Chef de service	phase socle	n° agt SIIMOP phase 1	phase d'approfondissement					n° agt SIIMOP phase 2	FST							phase de consolidation	n° agt SIIMOP phase 3	
						B 0103 - hématologie immunologie	B 0104 - agents infectieux	B 0105 - biologie de la reproduction	B 0101- biologie générale	B 0102 - médecine moléculaire - génétique - pharmacologie		2	12	13	14	17	20	23			26
CHRU LILLE	institut de génétique médicale	31000977	ROCHE Catherine	génétique moléculaire nov-29	geneti q : 0014	nov-29				nov-29	hémato : 0016 méd. mol : 0017		nov-30							génétique moléculaire cytogénétique nov-29	gén. Mol : 0014 cytogén : 0025
CHRU LILLE	service de parasitologie mycologie	31000105	SENDID Boualem	parasitologie mai-26	parasito : 0017		mai-26		mai-26		ag. infect : 0015 bio gén : 0016			mai-26						parasitologie mai-26	parasito : 0017
CHRU LILLE	institut d'hématologie transfusion	31000041	SUSEN SOPHIE	hématologie nov-28	hemato : 0035	nov-28			nov-28		hémato : 0036 bio gén : 0037	nov-27		nov-27				nov-30	hématologie génétique moléculaire biologie générale nov-28	hémato : 0035 gén. Mol : 0038 bio gén : 0039	
CHRU LILLE	service d'endocrinologie diabétologie métabolismes	31000143	VANTYGHM Marie-Christine						mai-27	med mol : 0022											
faculté de médecine - pôle recherche	unité de biothérapie du CHRU IFR 114	31000950	KERR CONTE Julie															mai-29	mai-29		
faculté de médecine - pôle recherche	ULR 4483 - impact de l'environnement clinique sur la santé humaine	31001179	LO GUIDICE Jean-Marc																	nov-28	
faculté de médecine - pôle recherche	INSERM UMRS 1277/CNRS 9020 - équipe 5	31000902	QUESNEL Bruno/POULAIN Stéphanie																	nov-28	
faculté de médecine - pôle recherche	Inserm U1285 - UMR CNRS 8576	31000338	SENDID Boualem																	nov-28	
faculté de médecine - pôle recherche	UMR 9020 CNRS 1277 INSERM CZNTHER	32000423	VAN SENINGEN Isabelle																	nov-28	
faculté de pharmacie LILLE	Inserm U1177 "molécules et médicaments pour agir sur les systèmes vivants"	31000858	DEPREZ Benoît																	nov-28	
faculté de pharmacie LILLE	UNITE GRITA ULR 7365	31000852	ODOU Pascal																	nov-28	
faculté de pharmacie LILLE	laboratoire pharmacognosie	31001714	SAHPAZ Sevser																	nov-28	
faculté de pharmacie LILLE	unité INSERM U1008	31001143	SIEPMANN Juergen																	nov-28	
institut Pasteur LILLE	UMR1167 - épidémiologie génétique	31000684	AMOUYEL Philippe																	nov-28	
institut Pasteur LILLE	centre d'infection et immunité de Lille (CIIL)	31001180	DUBUISSON Jean																	nov-28	
institut Pasteur LILLE	unité INSERM 1011	31001715	STAELS Bart																	nov-28	
hôpital Saint Vincent de Paul LILLE	centre de génétique chromosomique	31000687	DELOBEL Bruno	génétique moléculaire nov-28	gén mol : 0011					nov-28	gén mol : 0012										
CH Saint Philibert LOMME	laboratoire d'hématologie	31001013	CHARPENTIER Agnès	hématologie biologie générale nov-30	hémato : 0013 bio gén : 0012	nov-30			nov-30		hémato : 0008 bio gén : 0009									hématologie biologie générale nov-30	hémato : 0013
CH Saint Philibert LOMME	laboratoire Saint Philibert	31000280	CHIEUX Vincent	biochimie nov-30	bioch : 0017				nov-30	nov-30	bio gén : 0016 méd. mol : 0015									biochimie nov-30	bioch : 0017
CH Saint Philibert LOMME	laboratoire de microbiologie	31001014	GEORGEL Anne-France	bactériologie nov-30	bacterio : 0050		nov-30		nov-30		ag. infect : 0021 bio gén : 0022									bactériologie nov-30	bacterio : 0020
laboratoire DiagnoVie RONCHIN	laboratoire DiagnoVie	LI000793	GUFFOND Thierry																	bactériologie mai-29	bactério : 0004
CH ROUBAIX	Unité de gestion du risque infectieux (UGRI)	32000280	LAURANS Caroline	hygiène hospitalière nov-27	hygiene : 0010		nov-27				agents inf :0008			nov-27						hygiène hospitalière nov-27	hyg : 0010
CH ROUBAIX	fédération de laboratoire	31000538	VACHEE Anne	bactériologie biochimie hématologie biologie générale nov-27	bactério : 0030 bioch : 0033 hémato : 0032 bio gén : 0031	nov-27	nov-27		nov-27		hémato : 0027 ag. infect : 0028 bio gén : 0029									biologie générale biochimie bactériologie hématologie nov-27	bio gén : 0031 bioch : 0033 bactério : 0030 hémato : 0032

Licence n°80#000293

**ARRETE DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2025-211 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU 07 AOÛT 2024
AUTORISANT LE TRANSFERT DE L'OFFICINE DE PHARMACIE EXPLOITEE PAR LA SELARL « PHARMACIE
FAUQUET ETOUVIE » 8 PLACE DU PAYS D'AUGE A AMIENS (80000)**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article R.5125-11 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date 07 août 2024 autorisant le transfert de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE FAUQUET ETOUVIE » Place du Pays d'Auge à AMIENS (80000) et attribuant le numéro de licence 80#000293 à ladite officine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 5 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu l'extrait du plan de numérotation, en date du 10 juillet 2024, émanant de la Mairie de la commune d'Amiens, indiquant que l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE FAUQUET ETOUVIE », représentée par Madame Marie-Clémence FAUQUET, se situe 8 place du Pays d'Auge à AMIENS (80000) ;

Considérant qu'en application de l'article R.5125-11 du code de la santé publique, toute modification de l'adresse de l'officine sans déplacement est portée à la connaissance du directeur général de l'agence régionale de santé qui prend en compte cette modification dans un arrêté modificatif de la licence de l'officine ;

ARRETE

Article 1 – L'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE FAUQUET ETOUVIE », représentée par Madame Marie-Clémence FAUQUET, se situe 8 place du Pays d'Auge à AMIENS (80000).

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 – Le présent arrêté sera notifié à Madame Marie-Clémence FAUQUET.

Article 4 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le - 5 JUIN 2025

Pour le directeur général et par
délégation,

Le sous-directeur de la performance,
de l'efficacité, de la qualité de l'offre
de soins et des produits de
santé/biologie


Emmanuel SINNAEVE

Licence n°59#001322

**ARRETE DOS-SDPERFQUAL-PDSB-2025-207 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE DU 23 AVRIL 1976
AUTORISANT LA CREATION DE L'OFFICINE DE PHARMACIE EXPLOITEE EN NOM PROPRE PAR MONSIEUR
PIERRE HUVENT, A DUNKERQUE (59240)**

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article R.5125-11 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 23 avril 1976 autorisant la création d'une officine de pharmacie à DUNKERQUE (59240) et attribuant le numéro de licence 59#001322 à ladite officine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 5 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu le certificat d'urbanisme, en date du 13 mars 2025, émanant de la mairie de la commune de Dunkerque, indiquant que l'officine de pharmacie exploitée en nom propre par Monsieur Pierre HUVENT, se situe 215 boulevard de l'Europe – Centre Commercial du Méridien à DUNKERQUE (59240) ;

Considérant qu'en application de l'article R.5125-11 du code de la santé publique, toute modification de l'adresse de l'officine sans déplacement est portée à la connaissance du directeur général de l'agence régionale de santé qui prend en compte cette modification dans un arrêté modificatif de la licence de l'officine ;

ARRETE

Article 1 – L'officine de pharmacie exploitée en nom propre par Monsieur Pierre HUVENT, se situe 215 boulevard de l'Europe – Centre Commercial du Méridien à DUNKERQUE (59240).

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

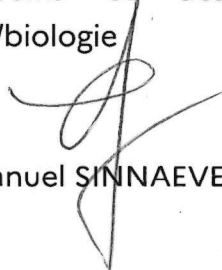
Article 3 – Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Pierre HUVENT.

Article 4 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le - 2 JUIN 2025

Pour le directeur général et par
délégation,

Le sous-directeur de la performance,
de l'efficience, de la qualité de l'offre
de soins et des produits de
santé/biologie


Emmanuel SINNAEVE

Licence n°59#002419

Arrêté DOS-SDPERQUAL-PDSB-2025-209 portant autorisation de transfert de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE SAINT-FIRMIN », vers le 52 rue Saint Firmin à MORBECQUE (59190)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-3 à L. 5125-5-1 et R. 5125-1 à R. 5125-11 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation et notamment ses articles L.164-1 à L.164-3 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n° 2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L. 5125-3, 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicament compromis pour la population ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS des Hauts-de-France - M. GILARDI (Hugo) ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;

Vu l'arrêté en date du 10 juillet 2015 autorisant le transfert d'une officine de pharmacie à MORBECQUE (59190) et attribuant le numéro de licence 59#002308 à ladite officine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 5 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu la demande d'autorisation de transfert d'officine de pharmacie, transmise par courriel du 14 janvier 2025, par la SELARL « PHARMACIE SAINT-FIRMIN », représentée par Monsieur

Julien Zimny, vers le 52 rue Saint Firmin à MORBECQUE (59190), de l'officine de pharmacie située 11 rue Saint Firmin, au sein de la même commune, enregistrée, au vu de l'état complet du dossier, le 7 mars 2025 à 12h59 ;

Vu l'avis de l'Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine en date du 13 mars 2025 ;

Vu l'avis du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens en date du 10 avril 2025 ;

Vu l'avis de la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France en date du 19 mai 2025;

Considérant que selon les dispositions de l'article L.5125-3 du code de la santé publique, les créations, les transferts et les regroupements d'officines de pharmacie doivent permettre de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidente et que les transferts et les regroupements ne peuvent être accordés que s'ils n'ont pas pour effet de compromettre l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente du quartier, de la commune ou des communes d'origine ;

Considérant que l'article L.5125-3-2 du code de la santé publique dispose que « Le caractère optimal de la desserte en médicaments au regard des besoins prévus à l'article L. 5125-3 est satisfait dès lors que les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

1° L'accès à la nouvelle officine est aisé ou facilité par sa visibilité, par des aménagements piétonniers, des stationnements et, le cas échéant, des dessertes par les transports en commun ;

2° Les locaux de la nouvelle officine remplissent les conditions d'accessibilité mentionnées à l'article L.164-1 à L.164-3 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que les conditions minimales d'installation prévues par les articles R.5125-8 et suivants. Ils permettent la réalisation des missions prévues à l'article L. 5125-1-1A du présent code et ils garantissent un accès permanent du public en vue d'assurer un service de garde et d'urgence ;

3° La nouvelle officine approvisionne la même population résidente ou une population résidente jusqu'ici non desservie ou une population résidente dont l'évolution démographique est avérée ou prévisible au regard des permis de construire délivrés pour des logements individuels ou collectifs. » ;

Considérant que l'article L. 5125-3-3 du CSP dispose que « Par dérogation aux dispositions de l'article L. 5125-3-2, le caractère optimal de la réponse aux besoins de la population résidente est apprécié au regard des seules conditions prévues aux 1° et 2° du même article dans les cas suivants : 1°) le transfert d'une officine au sein d'un même quartier ou au sein d'une même commune lorsqu'elle est la seule officine présente au sein de cette commune ; ... » ;

Considérant que la commune de MORBECQUE (59190) compte une population municipale de 2 538 habitants, selon le dernier recensement paru au journal officiel, et une officine de pharmacie ;

Considérant que l'opération de transfert de l'officine de pharmacie de la commune de MORBECQUE (59190), du 11 rue Saint Firmin, vers le 52 rue Saint Firmin, s'effectue dans la même rue, dans des locaux distants d'environ 150 mètres, en un lieu visible et accessible ;

Considérant que le transfert sollicité s'effectue au sein du même quartier délimité, conformément à l'article L.5125-3-1 du code de la santé publique, par les limites communales ;

Considérant que la nouvelle officine approvisionnera la même population résidente ;

Considérant que l'accès à la nouvelle officine est aisé ou facilité par sa visibilité, par des aménagements piétonniers, et des places de stationnement sécurisées ;

Considérant que les locaux de la nouvelle officine remplissent les conditions d'accessibilité mentionnées aux articles L.164-1 à L.164-3 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que les conditions minimales d'installation prévues par les articles R.5125-8 et suivants du code de la santé publique ;

Considérant que les locaux de la nouvelle officine permettent la réalisation des missions prévues à l'article L. 5125-1-1 A du présent code et garantissent un accès permanent du public en vue d'assurer un service de garde et d'urgence ;

Considérant que le transfert d'officine de pharmacie, du 11 rue Saint Firmin à MORBECQUE (59190) vers le 52 rue Saint Firmin, au sein de la même commune, sollicité par Monsieur Julien Zimny, représentant de la SELARL « PHARMACIE SAINT-FIRMIN », permettra, conformément à l'article L.5125-3-2 du code de la santé publique, de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidente et peut, en application de l'article L.5125-3 du code de la santé publique, être autorisé ;

ARRETE

Article 1 – Le transfert vers le 52 rue Saint Firmin à MORBECQUE (59190) de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE SAINT-FIRMIN », représentée par Monsieur Julien Zimny, est autorisé.

Article 2 – La présente autorisation ne prend effet qu'à l'issue d'un délai de trois mois à compter de sa notification. A l'issue de ce délai de trois mois, l'officine dont le transfert a été autorisé doit être effectivement ouverte au public dans les deux ans à compter de la notification de l'arrêté de licence. Cette période peut être prolongée par le directeur général de l'ARS en cas de force majeure constatée.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Toute modification des conditions d'installation de l'officine relative à la surface des locaux, à l'ajout ou la suppression d'un local de stockage au sens de l'article R. 5125-8 du code de la santé publique, aux aménagements du bâti, ou liée à la réalisation d'une nouvelle activité, devra être préalablement déclarée à l'ARS par le pharmacien exploitant l'officine.

Article 5 – Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Julien Zimny.

Article 6 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le - 2 JUIN 2025

Pour le directeur général et par
délégation,

Le sous-directeur de la performance,
de l'efficience, de la qualité de l'offre
de soins et des produits de
santé/biologie


Emmanuel SINNAEVE

ARRÊTÉ DOS-SDPERQUAL-PDSB-2025-210 PORTANT CONSTAT DE CESSATION DÉFINITIVE D'ACTIVITÉ ET DE CADUCITÉ DE LICENCE DE L'OFFICINE DE PHARMACIE SISE 25 BOULEVARD JACQUARD À CALAIS (62100).

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L.5125-22 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 juillet 1942 autorisant la création d'une officine de pharmacie à CALAIS (62100) et attribuant le numéro de licence 62#000198 à ladite officine ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 5 mai 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu le courrier en date du 1^{er} avril 2025, réceptionné le 4 avril 2025, par lequel Madame Françoise OUTERS indique que l'officine de pharmacie sise 25 boulevard Jacquard à CALAIS (62100), cessera définitivement son activité le 28 mars 2025 à 00h00 ;

Considérant qu'en application de l'article L.5125-22 du code de la santé publique, la cessation définitive de l'activité d'une officine de pharmacie entraîne la caducité de sa licence qui doit être constatée par le directeur général de l'ARS par arrêté ;—

ARRETE

Article 1 – Est constatée, au 28 mars 2025 à 00h00, la cessation définitive d'activité de l'officine de pharmacie sise 25 boulevard Jacquard à CALAIS (62100).

Article 2 – La cessation définitive d'activité de l'officine de pharmacie sise 25 boulevard Jacquard à CALAIS (62100), entraîne la caducité de la licence enregistrée sous le numéro 62#000198.

Article 3 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 – Le présent arrêté sera notifié à Madame Françoise OUTERS.

Article 5 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le

- 5 JUIN 2025

Pour le directeur général et par délégation
Le sous-directeur performance, efficacité,
qualité de l'offre de soins et produits de
santé/biologie


Emmanuel SINNAEVE

Arrêté DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-216 portant autorisation de la pharmacie à usage intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais sise 18 Rue René Cassin à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L.5126-1, L.5126-3, L.5126-4, L.5126-5, L.5126-6, R.5126-1 à R.5126-17, R.5126-68; R. 5126-70 à R. 5126-73 à R.5126-76 et R.5126-77, R.5126-80 à R.5126-83 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret n°2019-489 du 21 mai 2019 modifié relatif aux pharmacies à usage intérieur ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 octobre 2001 autorisant le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais à créer une pharmacie à usage intérieur ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2014 fixant les conditions dans lesquelles sont gérés les médicaments, objets ou produits détenus et dispensés par les pharmacies à usage intérieur des services départementaux d'incendie et de secours ;

Vu l'arrêté du 7 août 2023 fixant les conditions dans lesquelles sont gérés les médicaments, objets ou produits détenus et dispensés par les pharmacies à usage intérieur des services d'incendie et de secours ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu la demande de nouvelle autorisation de la pharmacie à usage intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais, située 18 Rue René Cassin à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223), dans le cadre du décret n°2019-489 modifié relatif aux pharmacies à usage intérieur transmise par Madame Valérie Martial, par courriel du 3 mars 2025, enregistrée au vu de l'état complet du dossier le 3 mars 2025 ;

Vu l'avis réputé rendu de la section H de l'Ordre national des pharmaciens ;

Vu l'avis du pharmacien inspecteur de santé publique en date du 23 juin 2025 ;

Considérant que, suite à l'instruction du dossier réalisée sur pièces, une suite favorable peut être donnée à la demande susvisée ;

ARRETE

Article 1 – La pharmacie à usage intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais, située 18 Rue René Cassin à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223) est autorisée.

Article 2 – La pharmacie à usage intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais, située 18 Rue René Cassin à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223), desservira les 47 centres de secours mentionnés dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 3 – La pharmacie à usage intérieur du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais, située 18 Rue René Cassin à SAINT-LAURENT-BLANGY (62223), dispose des moyens en locaux, personnel et système d'information prévus à l'article R.5126-8 et assurera pour son propre compte uniquement les missions générales suivantes mentionnées à l'article L.5126-1 du code de la santé publique et à l'article R.5126-68 du code de la santé publique :

- Gestion, approvisionnement, vérification des dispositifs de sécurité, préparation, contrôle, détention, évaluation et dispensation des médicaments, produits ou objets du monopole, des DMS et des médicaments expérimentaux ou auxiliaires ;
- Toute action de pharmacie clinique ;
- Toute action d'information aux patients et aux professionnels de santé sur les produits de santé mentionnés au 1°, ainsi que toute action de promotion et d'évaluation de leur bon usage, et de concourir à la pharmacovigilance, à la matériovigilance, et à la politique du médicament et des DMS.
- Réponse aux besoins pharmaceutiques des malades ou blessés auxquels le SDIS 62 donne des secours, ainsi qu'aux besoins pharmaceutiques de la médecine d'aptitude, de prévention et de soins du personnel du SDIS du Pas de Calais ;
- Approvisionnement en médicaments, produits ou objets mentionnés à l'article L. 4211-1 ou dispositifs médicaux stériles, y compris dans le cadre de l'aide médicale urgente définie à l'article L. 6311-1 du code de la santé publique ;

-Surveillance des dotations constituées au sein des structures du SDIS du Pas de Calais approvisionnées par la PUI.

-Fourniture d'une dotation aux médecins du SDIS 62 dans le cadre de leur assistance médicale aux ERIS des Hauts de France lors de leurs interventions (équipes régionales d'intervention et de sécurité).

Article 4 – Le temps de présence de Madame Brigitte GOSELIN, pharmacien chargé de la gérance, est de 5 demi-journées hebdomadaires et le temps de présence de Madame Valérie MARTIAL, pharmacien de sapeurs-pompiers, est de 10 demi-journées hebdomadaires du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Un pharmacien contractuel et 6 pharmaciens sapeurs-pompiers volontaires complètent l'effectif.

Article 5 – Toute modification des éléments mentionnées dans la demande susvisée devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Article 6 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 7 – Le présent arrêté sera notifié à Madame Valérie Martial.

Article 8 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 17 JUIL. 2025

Pour le directeur général et par délégation,
La responsable de la cellule produits de santé
et biologie



Catherine BONNARD

Arrêté DOS-SDPerfQual-PDSB-2025-217 portant autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et portant autorisation d'exercer l'activité de sous-traitance d'exécution de préparations délivrée à l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE PRINCIPALE », représentée par Monsieur Laurent DEMAREST

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.5121-5, L.5125-1, L.5125-1-1, L.4241-1, L.4241-10, L.4021-1, R.5125-33-1, R.5125-33-2, R.5125-8 et R.5125-9 ;

Vu l'ordonnance n°2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé (ARS) et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les ARS à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu la décision d'application publiée au Journal Officiel le 20 septembre 2023 relative aux bonnes pratiques de préparation ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'ARS Hauts-de-France (M. Gilardi Hugo) ;

Vu l'arrêté du 14 novembre 2014 fixant la liste des préparations pouvant présenter un risque pour la santé mentionnées à l'article L.5125-1-1 du code de la santé publique ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'ARS Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté DOS-SDPerfQual-PDSB-2024-287 du directeur général de l'Agence régionale de santé Hauts-de-France en date du 18 décembre 2024 portant autorisation de transfert de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE PRINCIPALE », représentée par Monsieur Laurent Demarest vers le 1 rue Voltaire à BULLY-LES-MINES (62160).

Vu la demande présentée par courriel du 18 mars 2025, par Monsieur Laurent Demarest, pharmacien titulaire de l'officine « PHARMACIE PRINCIPALE », sise 6 rue Roger Salengro à BULLY-LES-MINES (62160), sollicitant, au sein du nouveau local situé 1 rue Voltaire à BULLY-LES-MINES (62160) suite au transfert de l'officine prévu pour le 28 juillet 2025, l'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé prévue à l'article L5125-1-1 du code de la santé publique et, l'autorisation d'exercer l'activité de sous-traitance d'exécutions de préparations, enregistrée au vu de l'état complet du dossier, le 18 mars 2025 ;

Vu les éléments complémentaires nécessaires à l'instruction et communiqués par Monsieur Laurent Demarest en date du 5 juillet 2025, 7 juillet 2025 et 8 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable en date du 8 juillet 2025 du pharmacien inspecteur de santé publique après enquête réalisée le 2 juillet 2025 ;

Considérant que l'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et l'autorisation d'exercer l'activité de sous-traitance de l'exécution de préparations se fera à compter du 28 juillet 2025 au sein du nouveau local de l'officine de pharmacie exploitée par la SELARL « PHARMACIE PRINCIPALE », situé 1 rue Voltaire à BULLY-LES-MINES (62160) ;

Considérant que selon l'avis du pharmacien inspecteur de santé publique, l'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et l'exercice de l'activité de sous-traitance d'exécution de préparations sollicitées par Monsieur Laurent Demarest pour l'officine sise 6 rue Roger Salengro à BULLY-LES-MINES (62160), peuvent être considérées comme étant réalisées conformément aux bonnes pratiques de préparation susvisées, celle-ci disposant des moyens en locaux, en personnel affecté à l'exécution des préparations, en matériel, équipements et installations de préparation ainsi que de systèmes informatisés dédiés à cette activité ;

Considérant, par conséquent, que l'autorisation d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et l'exercice de l'activité de sous-traitance d'exécution de préparations peut, en application de l'article L.5125-1 du code de la santé publique, être accordée à l'officine de pharmacie sise 6 rue Roger Salengro à BULLY-LES-MINES (62160), représentée par Monsieur Laurent Demarest ;

ARRETE

Article 1er –L'officine de pharmacie sise 6 rue Roger Salengro à BULLY-LES-MINES (62160), représentée par Monsieur Laurent Demarest, est autorisée à exercer l'activité d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé et d'exercer l'activité de sous-traitance de l'exécution de préparations mentionnées à l'article L5125-1-1 du code de la santé publique et visées au 2° et au 3° de l'article 1 de l'arrêté du 14 novembre 2014.

Article 2 –La pharmacie exécutera des préparations pouvant présenter un risque pour la santé mentionnées à l'article L. 5125-1-1 du code de la santé publique et définies par l'arrêté du 14 novembre 2014 à savoir :

- Des préparations destinées aux enfants de moins de 12 ans, contenant des substances vénéneuses mentionnées à l'article L.5132-1 du code de la santé publique, à l'exclusion des préparations destinées à être appliquées sur la peau contenant des substances mentionnées au 4° du même article.

- Des préparations, à base d'une ou plusieurs substances mentionnées aux 12° à 14° de l'article L.1342-2 du code de la santé publique ;

Les formes réalisées seront :

- Formes orales liquides : sirops, solution et suspensions ;
- Formes orales solides : gélules, paquets et poudres ;
- Formes liquides à usage externe : solutions, suspensions, lotions et gouttes auriculaires non stériles ;
- Formes solides ou semi-solides à usage externe : gels, pommades et poudres ;
- Formes solides : ovules et suppositoires ;

Article 3 – Toute modification des éléments communiqués dans la demande d'autorisation et relatifs à la liste des formes pharmaceutiques envisagées et la ou les catégories de préparations, aux plans des locaux de l'officine où sont exécutées les préparations pouvant présenter un risque pour la santé ou non, au nombre et à la qualification des personnels affectés à l'exécution des préparations pouvant présenter un risque pour la santé ou non, aux matériels, équipements et installations de préparation affectés à l'activité d'exécution de préparations pouvant présenter un risque pour la santé ou non doit faire l'objet d'une déclaration au directeur général de l'ARS Hauts-de-France.

Article 4 – Un bilan quantitatif annuel des préparations pouvant présenter un risque pour la santé, classées par catégories de préparations et par formes pharmaceutiques, sera transmis par la titulaire de la présente autorisation au directeur général de l'ARS Hauts-de-France au plus tard le 31 mars de l'année suivante. A défaut de transmission, l'autorisation pourra être retirée dans les conditions prévues au V de l'article R.5125-33-1 du code de la santé publique.

Article 5 – Un relevé annuel des contrats de sous-traitance indiquant les coordonnées des donneurs d'ordre, le nombre de préparations sous-traitées, les formes pharmaceutiques sous-traitées, les substances actives qu'elles contiennent et le cas échéant, les catégories de préparations pour lesquelles l'autorisation est délivrée est effectué par la titulaire de l'autorisation d'exercer l'activité de sous-traitance au plus tard le 31 mars de l'année suivante. Il est transmis, sur sa demande, au directeur général de l'ARS Hauts-de-France. A défaut de transmission, l'autorisation pourra être retirée dans les conditions prévues au V de l'article R.5125-33-2 du code de la santé publique.

Article 6 – La présente autorisation pourra être retirée ou suspendue, totalement ou partiellement, après enquête d'un pharmacien inspecteur de l'ARS si l'officine ne respecte plus les bonnes pratiques de préparation, ne respecte pas le champ de la présente autorisation ou réalise les préparations dans des conditions dangereuses pour la santé publique.

Article 7 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 8 – Le présent arrêté sera notifié à Monsieur Laurent Demarest.

Article 9 – Le directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat en Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 17 JUIL. 2025

Pour le directeur général et par délégation,
La responsable de la cellule produits de santé et
biologie



Catherine BONNARD